



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

Rentrée scolaire 2023-2024

Priorité sur l'encadrement des élèves, la relation parents-école et la promotion des branches scientifiques

Plus de 130'000 élèves fréquenteront les écoles, les gymnases et les écoles professionnelles du Canton de Vaud lors de cette rentrée scolaire. L'amélioration de la relation entre l'école et les parents fait partie des nouvelles priorités du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF). Un salon sera organisé pour inciter les élèves de la 5e à la 8e année à se lancer dans des carrières en lien avec le domaine des mathématiques, de l'informatique, des sciences naturelles ou encore de la technique. Les mesures d'ajustement attendues dans le domaine de l'école à visée inclusive sont annoncées et se déploieront en complémentarité d'actions pour la santé mentale des jeunes et le renforcement de l'encadrement scolaire dans les lieux de formation obligatoire et postobligatoire.

Lundi 21 août 2023, l'heure de la rentrée sonnera pour 132'893 élèves vaudois, soit 1'283 de plus que l'an passé (+1%). 97'143 élèves rejoindront les bancs des écoles obligatoires et des établissements de pédagogie spécialisée et leurs 10'905 enseignantes et enseignants. 35'750 adolescents fréquenteront les écoles professionnelles et les gymnases, guidés par les 3'400 membres du corps enseignant. Les effectifs et principaux indicateurs de cette rentrée sont [disponibles en ligne](#).

Des mesures d'ajustement pour l'école à visée inclusive

A la suite de visites de terrain, d'une enquête approfondie et du travail mené avec les représentants du corps enseignant, des directions d'établissement et des associations de parents d'élèves, des correctifs sont apportés dans l'application de l'école à visée inclusive. Le curseur de l'inclusion a été déplacé et 12 premières améliorations concrètes sont annoncées pour cette rentrée et pour les prochaines années. Parmi elles, l'ouverture de nouvelles classes régionales de pédagogie spécialisée dans les établissements ordinaires permettra la prise en charge d'enfants qui ont, d'une part, des troubles du spectre de l'autisme et, d'autre part, d'autres graves troubles du

comportement. La volonté d'intensifier le co-enseignement devrait apporter dès l'année scolaire 2024-2025 un soutien de la classe dans son entier, sans qu'une "étiquette" soit apposée sur chaque enfant. L'ensemble de ces ajustements fera l'objet de demandes de financement dans le cadre du processus habituel du budget devant le Grand Conseil. Les discussions avec les partenaires vont se poursuivre afin que d'autres mesures puissent être déployées pour la rentrée prochaine.

L'encadrement scolaire et la santé mentale des jeunes sont toujours plus au cœur des préoccupations du Conseil d'Etat. Des mesures avaient été prises pendant la période du Covid et les plus efficaces sont appelées à continuer dans le cadre d'un plan d'action interdépartemental (DSAS, DJES, DEF). Leurs objectifs sont de réduire le décrochage scolaire, de prévenir les comportements à risque et d'améliorer la prise en charge des jeunes en renforçant l'encadrement médico-social. Le coût du plan d'action est estimé à 10 millions de francs. Certaines mesures contribueront aussi à améliorer le dispositif d'école à visée inclusive. Ce montant sera intégré dans le budget pour l'année 2024.

Amélioration de la relation avec les parents

Le département de la formation veut aussi mettre l'accent sur les relations entre les parents et l'école en tant que véritables partenaires. Améliorer la collaboration est nécessaire au bon déroulement de la scolarité des élèves et serait bénéfique tant aux parents qu'au corps enseignant. Au programme de ce nouveau projet, les congés jokers, une communication des informations plus fluides, la clarification des rôles dans la gestion de l'école ou amener un soutien aux parents présents dans tous les Conseils d'établissements. Le but est de faciliter la vie des parents, d'éviter la surcharge des enseignantes et enseignants et de réduire les incompréhensions et frictions.

Un Salon MINT inédit pour lutter contre les pénuries et susciter des vocations

Pour inciter les élèves de 8 à 12 ans à se projeter dans un métier en lien avec le domaine des mathématiques, de l'informatique, des sciences naturelles ou encore de la technique (les disciplines MINT), un nouvel événement se déroulera du 26 février au 3 mars 2024 au Swiss Tech Convention Center, le Salon MINT Vaud. Organisé en partenariat avec l'EPFL et la CVCI, ce premier Salon MINT de Suisse romande leur permettra de participer à des ateliers, de réaliser des expérimentations en lien avec les objectifs du Plan d'études sur les stands des hautes écoles et des entreprises représentées. Ce salon a aussi pour vocation de montrer aux jeunes filles qu'elles ont leur place dans un univers encore très masculin.

Concernant la valorisation de la formation professionnelle, une des priorités du Conseil d'Etat et du DEF, un premier bilan du plan d'action présenté l'année dernière sera dressé en novembre au Salon des métiers. D'ici là, comme cela venait d'être fait pour les élèves de voie pré-gymnasiale, des vidéos en lien avec le monde professionnel **sont mises à disposition** des élèves en voie générale et de leurs parents. Ces séquences aident à s'orienter en fin de 8e.

Gymnase en 4 ans, éducation numérique, durabilité et constructions

L'harmonisation du cursus de maturité à 4 ans sera un gros chantier de ces prochaines années. Comme annoncé, elle devrait suivre un modèle mixte dit 10/11+4. Ce

scénario donne l'accès à la maturité en fin de 11e année, tout en l'ouvrant dès la fin de la 10e pour les élèves qui ont des résultats suffisants. Le Canton associera largement ses partenaires à ses travaux et reviendra en 2024 avec un calendrier et des pistes de travail.

Grâce au feu vert du Grand Conseil donné ce printemps à la poursuite du déploiement de l'éducation numérique, plus de 51'000 élèves et plus de 5'000 enseignantes et enseignants dans 65 des 93 écoles obligatoires seront concernés d'ici au terme de cette nouvelle année scolaire. Au postobligatoire, les élèves des gymnases pourront désormais avoir accès à la première édition numérique complète du moyen d'enseignement **Modulo**. Sur le plan de la durabilité, la validation de la mesure "La formation, moteur du changement" permettra notamment de renforcer le réseau des référents durabilité dans les établissements, de financer l'organisation de journées ou de semaines dédiées ou encore de valoriser les filières de formation professionnelle participant à la transition énergétique.

Enfin concernant les infrastructures scolaires, le chef de département Frédéric Borloz a souligné l'importance du rôle de l'Etat pour assurer aux jeunes de bonnes conditions de formation dans des locaux adéquats. En très bonne collaboration avec le département des constructions (DEIEP), six constructions sont prévues pour le postobligatoire d'ici à 2030: deux écoles professionnelles et quatre gymnases alors que plusieurs chantiers stratégiques d'importance sont en cours du côté des hautes écoles, dont l'Unithèque, les Sciences de la vie ou le Campus Santé.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 16 août 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat

LIEN(S)

[Vidéos de la conférence de presse sur vd.ch/rentree-scolaire](https://www.vd.ch/rentree-scolaire)

[Principaux chiffres et indicateurs de la rentrée 2023-2024](#)

[Capsules vidéo sur les options de compétences orientées métiers \(OCOM\) et les options spécifiques \(OS\)](#)

[Le site MODULO](#)

TÉLÉCHARGEMENT(S)